**Conseil d’école Paul Bert Elémentaire**

**Du 20 mars 2018 à 18h30**

**Participants :**

**Présents :**

M. PIFFARD – Directeur

Mme COLOMBEL – Maire adjointe à la vie scolaire et au périscolaire

M. KLEIN – Conseiller municipal

Mme VELLEAUS – Responsable du Périscolaire Paul Bert Elémentaire

Mme HIRTZ – Responsable Service Enseignement

Mme JEGOU – Déléguée Départementale de l’Education Nationale

**Les Enseignants :**

Mmes MAGNAT, BINET, SENABRE, LESPRIT MAUPIN ; POULAIN ; LESGOURGUES ; HARIZ ; VIEL ; GANNE ; PETELLE (UPE2A) ; GARNIER ; JACOB ; MAURY ; DUMAS ; CANEDO, BESNIER, KRANTZ, CLAISSE ;

M. : LOPES, RAT ;

**Les Représentants Elus des Parents d’Elèves :**

API : Mmes ABADIN ; DUPRE ; BOUTRY ; VAN CAMPO ; CRESPO, GANIVET, SEMERIL, BEGUIAN-ZACOMMER, LECUILLER, M. OLLITRAUT-BERNARD.

FCPE : Mmes ALHANT ; HAMOT MAILLOT ; HEINTZ LANSOY ; KHAYVONGSONE ; MASSON ; MOULIN ; ROBLIN.

1. **Périscolaire :**

Claire Velleaus, responsable du périscolaire pour l’élémentaire Paul Bert est présente tous les jours sur le groupe scolaire sauf le lundi et à disposition des parents pour toute question. L’adresse mail est perisco.elem.paulbert@bois-colombes.com. Aurélie COLEN-CARRE Directrice des accueils de loisirs du Groupe Paul Bert, en arrêt maladie depuis décembre, est revenue sur le groupe Paul Bert. Le bilan sur les nouveaux modules mis en place sur la 2de période est positif même si certains enfants ont pu avoir un temps d’adaptation un peu long aux nouveaux programmes ; finalement, beaucoup de changements ont été demandés par les familles vs les feuilles de vœux mais l’accueil périscolaire a néanmoins réussi à répondre positivement à toutes les demandes.

A partir de la semaine du 26/03, un sondage sera organisé auprès des enfants pour savoir quels modules maintenir pour l’an prochain.

Une fois cette visibilité obtenue, une présentation des futurs modules sera faite auprès des parents avant la fin de l’année (comme cela avait été fait en juin 2017).

1. **Etat d’avancement du PEDT**

Mme Colombel a rappelé les grandes étapes réalisées et le calendrier des étapes à venir :

* COPIL de lancement effectué le 30 novembre 2017.
* Thèmes clés : Co-éducation / individualisation & inclusion / offres de loisirs vacances/ Réussite éducative /santé & citoyenneté…
* Entre les mois de décembre 2017 et février 2018 : 2 à 3 RV ont été effectués selon les groupes de travail pour diagnostiquer l’existant et lister le questionnement que chaque atelier souhaitait voir figurer dans la consultation auprès des parents.
* + de 100 personnes ont travaillé sur ce projet au global : associations de parents d’élèves, éducation nationale (primaire, collège, lycée), 50 agents de la collectivité partenaires…
* La consultation auprès des parents a été envoyée par voie postale fin février avec un questionnaire à remplir avant le 23 mars prochain.
* Fin mai : bilan des différents retours pour définir les nouveaux objectifs du PEDT
* Juin à novembre : travail sur la nouvelle orientation pour une validation finale prévue pour décembre 2018.

Concernant la participation de l’éducation nationale dans ces ateliers, elle a été effectuée de manière différente : Mme SAMMUT, inspectrice, a réalisé sa propre étude autour du thème sur la réussite éducative sur lesquels elle a fait travailler les conseils des maitres et a collecté les remontées par école. Les premières remontées ont été présentées au COPIL du 15 février. Le sujet doit être encore travaillé dans les écoles. Une consultation des enseignants est en cours entre la ville et l’éducation nationale sur les thèmes autres que l’organisation. Un retour est prévu pour la fin du mois.

1. **Effectifs pour la rentrée 2018**
* Pas de fermeture de classe pour l’école à la rentrée prochaine.
* 104 arrivées prévues en CP (sans prise en compte des déménagements, inscriptions dans le privé...) versus 106 départs de CM2.
* Pour les autres niveaux, une enquête est à venir auprès des parents pour confirmer les effectifs mais pas de changements majeurs prévus.
1. **Enseignement de l’allemand**

Il a été suspendu suite à l’accident de Mme Lammers. Mme Krantz a pu remplacer ponctuellement certains cours pour les classes de CM2 et CM1, car elle était disponible (sortie de sa classe pendant 3 semaines pour laisser un jeune enseignant se former). Néanmoins elle ne pourra désormais le faire que pour sa classe d’ici la fin de l’année (Mme Krantz est à mi-temps). Les enfants des autres classes feront de l’anglais en lieu et place de l’allemand.

Le contrat de Mme Lammers s’arrête fin mars. Pour l’an prochain, l’école n’aura une visibilité sur la reconduite par l’Education Nationale du contrat de Mme Lammers qu’en début d’année scolaire prochaine (contrat de 6 mois d’octobre à mars).

1. **L’entrée en 6ème**

Inscription pour l’entrée en 6ème :

* M. Piffard demande aux APE de rappeler aux parents d’être attentifs au respect des dates de retour des différents volets d’inscription en 6ème. Toutes les informations concernant ces modalités sont mises à jour sur le blog de l’école, ainsi que dans les cahiers de correspondance.
* M. Piffard a noté un « relâchement » dans le remplissage des dossiers de la part des parents (enveloppes non timbrées, adresses postales non libellées…), entrainant des possibles confusions dans les dossiers d’inscription.
* Prochaine date clé : le 30 mars prochain, date limite de réception du volet 2.

Liaison CM2 – 6ème :

* 13 élèves sont affectés sur le collège Camus, les autres élèves sur le collège Mermoz, sans tenir compte des demandes de dérogation et des inscriptions dans le privé.
* Une réunion d’information est prévue le 10/04 pour le collège Camus. Elle sera suivie de portes ouvertes sur mai. Compte tenu du faible nombre d’élèves à être affecté à Camus, il reste à voir comment organiser leur journée intégration.
* Pour le collège Mermoz : une visite du collège suivie d’une intégration des élèves dans les classes est prévue en juin. La réunion d’information générale pour les parents est également prévue courant juin.

Conseils Ecole / collège : ils sont au nombre de 3 dans l’année. L’ordre du jour est défini par l’inspection et le principal du collège. A ce jour, 1 seul conseil école-collège a eu lieu. Aucun conseil de cycle 3 commun n’a été mis en place à ce jour, ce que les parents déplorent.

1. **Proposition de passage de classe**

Le terme « rupture des apprentissages » a été retiré de la nouvelle circulaire.

Désormais, le redoublement, qui reste très exceptionnel, est soumis à l’avis de l’Inspectrice de l’Education Nationale (IEN) (vs l’avis du conseil des maitres). Dans le cas d’une décision de redoublement, elle est accompagnée d’un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative).

En termes de calendrier, la proposition de passage formulée par le conseil des maitres est prévue pour 12 avril. Les parents ont 15 j pour retourner le coupon. La décision finale, validée par l’IEN, sera transmise le 14 mai. Pour les CM2 et afin d’être certain que les formulaires seront bien donnés aux familles, un envoi postal sera fait (propositions et décisions). Les parents des élèves proposés au redoublement seront reçus par les enseignants au plus tard le 12 avril.

A noter qu’il y a 3 classes de 6ème UPE2A dans les environs : Asnières / Courbevoie / Colombes.

1. **La remise des livrets (LSU)**

La remise des livrets du 1er semestre s’est bien passée. Une grande majorité des parents a pu rencontrer les enseignants dans les créneaux proposés.

L’éducation nationale n’a toujours pas délivrée les codes permettant d’accéder en ligne : les livrets ont donc été imprimés pour être remis aux parents (budget pour l’école pris sur la coopérative : 170€). Le même dispositif est prévu pour la remise du LSU du 2d semestre.

Les enseignants font part de leur étonnement dans l’organisation des remises des bulletins sur le créneau de fin de journée car un dispositif avec un personnel dédié aux entrées et sorties a dû être mis en place à la demande de la mairie pour assurer la sécurité (ce dispositif concernait 20 à 25 parents maximum). M. Piffard propose de réduire les créneaux du soir à 2 et non 4 en plus du samedi pour l’an prochain.

1. **Travaux de rénovation**

En juin 2017, 3 scénarios ont été présentés, et la mairie a demandé l’étude d’un scénario « 3bis ».

Les grands principes actés dans le cadre de ces travaux :

* Prévision d'effectifs de 35 classes (Elémentaire et Maternelle)
* Maintien des parties les plus anciennes de l’école élémentaire et du CES (ancien collège, Paul Bert A) ; destruction en partie de la maternelle.
* Reconstruction de la restauration scolaire et d’un bâtiment pour la maternelle

Les premières projections font état d’une durée de travaux d’environ 5 ans (début des travaux pas avant 2020), et d’un coût de 30 millions d’€. Compte tenu de son ampleur, il s’intègre dans un projet de construction globale de la ville pour trouver des solutions de financements.
Aujourd’hui, comme le nombre d’enfants à scolariser tend à diminuer sur le 92, une nouvelle évaluation du nombre de classes nécessaires est à venir pour revalider l’ampleur du projet (prévu sur 35 classes initialement).

Sur le budget travaux 2018 a été voté :

* un budget pour permettre ces diagnostics afin de faire les choix éclairés sur les partis pris finaux.
* un budget pour combler les travaux d’urgence qui concernent le clos et le couvert (fuite et peinture prioritairement, changement du bâti de la double porte de la cantine…).

Au-delà de ces prévisions de travaux, les enseignants et les parents soulignent néanmoins la nécessité de faire quelques travaux bien qu’ils n’aient pas été prévus au budget 2018. Ils demandent à la Mairie de prendre en compte les éléments suivants qui nuisent à la qualité de l’enseignement de manière directe :

* **Problème de chauffage dans les classes** : certaines classes élémentaires près de la chaudière constatent une température allant jusqu’à 28°, entrainant l’ouverture systématique des fenêtres, des maux de tête et saignements de nez réguliers pour certains enfants ainsi qu’une surexcitation générale de la classe. Il n’existe à date aucun moyen de diminuer le chauffage sur certaines classes. Il est proposé de voir s’il y a possibilité de poser des thermostats. La Mairie a noté le point et s’engage à revenir vers l’école et les parents sur les possibilités de travaux à effectuer rapidement pour gérer cette situation.
* **Vétusté de certaines fenêtres** qui s’ouvrent toutes seules dès qu’il y a un coup de vent.
* **Bitume des cours de récréation en mauvais état** compte tenu des racines des arbres qui déforment le sol et qui peuvent provoquer des accidents graves.
* **Changement des rideaux très vétustes, déchirés.**
1. **Les festivités de fin d’année et projets de classe**
* **Semaine de la presse et des médias** : semaine du 19/03. Il s’agit d’une opération nationale que l’école Paul Bert a choisi de relayer avec diverses activités pour les enfants dont
	+ des revues de presses avec l’ensemble des classes pour les sensibiliser sur le pluralisme de la presse,
	+ l’intervention de 2 journalistes (dont 1 parent d’élève) auprès des CM1 & CM2, sur le thème « D’où vient l’info ? », ainsi que l’intervention du BIJ (Bureau d’information Jeunesse) sur le thème des réseaux sociaux. Les enfants ont été très intéressés par cette sensibilisation. A la question « qui a des comptes sur les réseaux sociaux ? », plusieurs enfants/classe en CM1 et CM2 répondent favorablement. Pour rappel Facebook est interdit aux moins de 13 ans et Instagram aux moins de 16 ans et les portables sont interdits dans le règlement de l’école. S’il y a besoin d’équiper l’enfant, le portable doit être remis chaque matin au Directeur à l’entrée de l’école.
* **27 et 29 mars : semaine paralympique** avec l’intervention d’une association asniéroise Handisport (ODAAS) auprès des CM1 et CM2.
* **18 au 20 Juin : journées de pratique Handisport** (Basket en fauteuil, foot en fauteuil, initialisation au braille…) pour tous les niveaux à raison d’une demi-journée pour chaque enfant. 8 à 9 ateliers prévus.
* **Semaine des langues** organisée par Mme Petelle.

Projet : travailler sur les aptitudes de chacun en leur permettant de faire découvrir leur culture.

Préparation : chaque enfant a choisi un chant et un objet de son pays qu’il a présenté ensuite à sa classe.

* **Classes de découverte de Mmes JACOB et BESNIER** :

Départ du 5 au 9 mars : à Granville (Normandie) pour découvrir le Mont St Michel, le principe des marées etc…. Un retour très positif de la part des enseignants : un séjour de qualité, avec de très bons animateurs, très bien organisé dans de très bonnes conditions. Un blog dédié avait été mis en place pour permettre aux parents de suivre les journées des enfants.

Seule remarque : la période de début mars, où le temps est plutôt froid et pas totalement idéal pour toutes les sorties prévues.

Cela ne devrait pas se reproduire l’an prochain car la Mairie a désormais une meilleure visibilité des demandes et projets afin de pré réserver les périodes adaptées aux projets « bord de mer ».

Prochain départ du 4 au 8 juin des 2 autres classes de CE2 (Mme MAURY et DUMAS) sur le thème de l’archéologie dans le Morvan. 2 sorties / jour, programme très complet.

* **Bois Colombes ville Baroque (Mme Binet-CM1)**

4 séquences en tout : une au conservatoire, puis la découverte de la viole de gambe ainsi que des instruments à cordes et à vent avec des enfants très motivés et silencieux ! Dernière séance autour du clavecin avec une approche pratique.

Enfin, un cours de danse baroque. L’enseignante est très satisfaite de ce projet culturel.

* **Projet à Quoi tu danses (Mme Canedo CM1 et Garnier CE1)**

Première phase du Projet terminé et apprécié par les enfants, qui demandent une prolongation : 4 cours de danse de qualité avec un danseur de la Compagnie 6ème dimension.

Deuxième phase du projet : Cela se traduit par la création de saynètes écrites à 4 mains par 2 CM1 et 2 CE1. L’objectif est de les mettre en scène pour une représentation aux parents début juillet.

* **Projet Théâtre (Mme Claisse – CM2)**

Création de pièces par groupe de 5 à 6 enfants. Mélisse (professeur de théâtre des services culturels de la ville) intervient pour la mise en scène 1 fois par semaine. Représentation devant les parents de la classe prévue début mai.

* **Graine de goûteur (M. Rat – CM1)**

2 interventions réalisées autour de l’eau :

* Petit et grand cycle de l’eau / traitement de l’eau
* Les gestes éco citoyens.

Le projet final (une production de la classe) sera envoyé prochainement aux responsables.

* **Projet Jardinage (3 CP et 4 CE2)**

Petites difficultés vs les intempéries mais le projet suit son cours.

* **Projet de correspondance avec l’Amérique latine (Mme Lesgourgues)**

Les premiers envois ont permis aux élèves de découvrir les photos envoyées par les correspondants pour servir de base d’échanges sur les différents modes de vies possibles. De leur côté, les élèves ont réalisé beaucoup de production d’écrit pour échanger avec les correspondants.

* **Projet Harry Potter (Mme Krantz – CM2)**

Correspondance entre CE2-CM2 de 2 écoles différentes de Bois Colombes avec pour objectif de réaliser un livre d’animaux fantastiques selon le principe du roman.

Une classe décrit des animaux fantastiques et envoie à l’autre classe, qui dessine les figures à partir des descriptifs écrits. Une rencontre a eu lieu pour permettre à tous les élèves de reconstituer les paires. La finalisation du projet est l’impression d’un recueil de tous les dessins et descriptifs.

* **Mme Ganne CM2 – Défi Ingénieur en herbe**

Participation au concours organisé par le musée des Arts et Métiers L'objectif est de construire une machine dotée de plusieurs instruments de mesure (taille, poids). Le projet suit son cours avec une sortie déjà réalisée au musée des arts et métiers en janvier pour comprendre le fonctionnement / mécanismes des machines et permettre aux élèves de travailler sur leur projet de construction. Le dossier est à restituer sur place, reste une problématique de transport à gérer pour permettre aux enfants de la classe d’assister à la cérémonie de dépôt et présentation du projet prévue en mai (car de la mairie non disponible et interdiction de prendre les transports en commun pour se rendre à Paris en raison de Vigipirate). Les APE demande à la Mairie de voir s’il est possible de trouver une solution.

* **Le Projet chorale se poursuit avec M. Gillier (toutes les classes)**

Présentations auprès des parents prévues début juillet.

* **API / Troc du livre.**

Un bon retour des élèves et enseignants. Peut-être une autre date sera proposée d’ici la fin de l’année.

* **Projet Livres de recettes - FCPE**

Principe présenté et accepté : il s’agit de constituer un recueil de recettes réalisées par les enfants. Un kit avec des toques de chef et le mode de fonctionnement sera distribué dans chaque classe par les enseignants afin que chacun puisse, s’il le souhaite, réaliser chez lui la recette à partager.

Le FCPE s’occupe de compiler les éléments réceptionnés pour constituer le livre, et voit avec le périscolaire si les ateliers « cuisine » du soir souhaitent intégrer cette démarche dans leurs séances.

Le livre recettes souvenir sera ensuite proposé à la vente à 10€, l’ensemble des bénéfices étant reversé à la coopérative de l’école. Les Kits seront livrés à partir du 26/03 à l’école et distribués dans les classes.

* **Fête d’école**

Les APE ont sollicité les enseignants pour leur réitérer leur souhait de voir revenir la fête de fin d’année au sein de l’école Paul Bert rassemblant l’ensemble des élèves, enseignants et parents. Un courrier leur a été transmis à cet effet avant les vacances de février.

À la suite d’un conseil des maîtres, 8 enseignants ainsi que M. Piffard se sont déclarés prêts à aider à l’organisation cet événement mais l’organisation devra être prise en charge par le APE et non l’école.

Dans ce contexte, les APE doivent valider les contraintes règlementaires associées à cette organisation non pratiquée sur les écoles de Bois Colombes afin d’évaluer dans quelle mesure la fête d’école peut être envisagée dans ces conditions, notamment en ce qui concerne la sécurité liée au plan VIGIPIRATE. Un tel événement pourrait rassembler plus ou moins 1.000 personnes dans l’école.

La date du 29/06 a été actée sur le principe, de 19h à 22h.

S’il s’avérait que l’organisation de ce type d’évènement ne puisse être envisagée par les APE en tant qu’unique organisateur pour 18 classes, alors les APE ont proposé de prévoir à minima un évènement pour les CM2 sous forme de « bal de fin d’année ». Cet évènement serait effectivement organisé par les APE mais pour un nombre plus restreint de participant puisque limité à 4 classes.